

SÉANCE ORDINAIRE

15 OCTOBRE 2019

Deux cent cinquante-troisième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15^e jour d'octobre 2019 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Marie Josée Gagnon, Josée Hébert, Martine Lalonde, Anne-Marie Noël, Martin Paquette, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Pierre Therrien.

Autres présences : Madame Dominique Lachapelle, directrice générale;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;
Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications;
Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 19.10.15
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant et le reporter à la séance d'ajournement du 22 octobre 2019:

12.2 Réfection et réaménagement du Pavillon L'escale – École Docteur-Alexis-Bouthillier (document séance tenante).

Modifier le point 16. Levée de la séance par le suivant :

16. Ajournement de la séance au mardi 22 octobre 2019 à 18 h 30 au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Plan d'engagement vers la réussite.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 17 septembre 2019 (document SG 19.10.15-05.1).
Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance

- 05.2.1 De madame Paule Fortier, présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles : Résolution CC-190924-5234 adoptée par le conseil des commissaires le 24 septembre 2019 – Gouvernance de l'école publique.
- 05.2.2 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Concentration de plomb mesurée dans l'eau de certaines écoles du Québec au cours des derniers mois – consignes préliminaires.
- 05.2.3 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Autorisation à offrir, à compter de l'année scolaire 2019-2020, le programme d'études révisé *Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger* et octroi d'une somme maximum de 340 521 \$ pour l'acquisition de l'équipement nécessaire, dans le cadre de la mesure 50580, *Financement de l'équipement de la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre*.
- 05.2.4 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé réception de la résolution HR 19.08.27-010 – Médias locaux.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Dépôt du rapport annuel du protecteur de l'élève (documents SG 19.10.15-05.4).
- 05.5 Comité de révision de décision (document SG 19.10.15-05.5).
- 08.1 Sommaire de l'effectif scolaire au secteur jeune en date du 30 septembre 2019 (document SOSTS 19.10.15-08.1).
- 08.2 Politique relative au transport scolaire (SOSTSP 01) – Dépôt pour consultation (documents SOSTS 19.10.15-08.2 et SOSTS 19.10.15-08.2a).
- 08.3 Zones particulières donnant droit au transport scolaire (document SOSTS 19.10.15-08.3).
- 10.1 Acceptation des états financiers 2018-2019 (documents RF 19.10.15-10.1).
- 10.2 État des taxes scolaires dues au 30 septembre 2019 (document RF 19.10.15-10.2).
- 12.1 COLLECTO – Contrat à commandes - dossier d'achats regroupés – DAR- produits pétroliers – carburant en vrac et huile à chauffage (document RM 19.10.15-12.1).
- 12.2 Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 22 octobre 2019 : Réfection et réaménagement du Pavillon L'escale – École Docteur-Alexis-Bouthillier (document séance tenante).
- 14 - Remerciements et félicitations.
- 15- Autres sujets.
- 16- Ajournement de la séance au mardi 22 octobre 2019 à 18 h 30 au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

En lien avec l'axe de « L'élève » du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) de la Commission scolaire, madame Danielle Fortin, directrice adjointe au Service des ressources éducatives aux jeunes, présente la démarche liée à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision d'un plan d'intervention.

Dans un deuxième temps, Me Christian Beaudry, protecteur de l'élève est invité à présenter son rapport annuel pour l'année scolaire 2018-2019.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil des commissaires.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 SEPTEMBRE 2019 (document SG 19.10.15-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 17 septembre 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 19.10.15
002

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 17 septembre 2019.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Paule Fortier, présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles : Résolution CC-190924-5234 adoptée par le conseil des commissaires le 24 septembre 2019 – Gouvernance de l'école publique.

05.2.2 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Concentration de plomb mesurée dans l'eau de certaines écoles du Québec au cours des derniers mois – consignes préliminaires.

05.2.3 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Autorisation à offrir, à compter de l'année scolaire 2019-2020, le programme d'études révisé *Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger* et octroi d'une somme maximum de 340 521 \$ pour l'acquisition de l'équipement nécessaire, dans le cadre de la mesure 50580, *Financement de l'équipement de la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre*.

05.2.4 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé réception de la résolution HR 19.08.27-010 – Médias locaux.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 17 septembre 2019.

Dans le cadre du projet de loi 40 – *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* et plus particulièrement en ce qui a trait au modèle de gouvernance proposé, madame Nadine Arseneault exprime ses inquiétudes à l'égard de la représentation de la Commission scolaire sur des conseils d'administration d'organismes partenaires, tel l'Estacade.

Madame Anne-Marie Noël mentionne que le comité de parents a tenu sa première rencontre de l'année scolaire 2019-2020, le 2 octobre dernier, au cours de laquelle s'est tenu l'élection des membres de l'exécutif. Les personnes élues sont les suivantes :

Présidente et commissaire parent: Anne-Marie Noël.
Vice-présidente : Julie Drolet.
Secrétaire et commissaire parent : Martine Lalonde.
Trésorière : Émilie Dupuis.
Représentante au comité consultatif du transport : Sophie Meunier.
Déléguée # 1 au conseil général de la FCPQ: Cindy Guay.
Délégué # 2 au conseil général de la FCPQ: Éric Demers.
Substitut aux délégués au conseil général de la FCPQ: Julie Drolet.
Représentante du CCSEHDAA et commissaire parent: Marie Josée Gagnon.
Substitut du représentant: -----
Représentantes au comité communications : Chrystèle Thibert et Claudia Gagnon.
Substitut au comité de communications: Sophie Meunier.
Commissaire parent – niveau secondaire : Josée Hébert poursuit son mandat.

Les assemblées du comité de parents se tiendront les premiers mercredis de chaque mois à l'exception des mois de janvier et mars qui se dérouleront les deuxièmes mercredis, à 19 h 15, à la bibliothèque de la Polyvalente Marcel Landry.

Madame Martine Lalonde mentionne que les membres du comité de parents ont été consultés par la Fédération du comité de parents du Québec sur le Projet de Loi 40 – *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*. Cette consultation se tiendra également auprès des parents siégeant sur les conseils d'établissement.

Madame Marie Josée Gagnon mentionne que le comité EHDAA de la Commission scolaire a tenu son assemblée générale annuelle le 23 septembre 2019. Au cours de cette rencontre, madame Danielle Fortin, directrice adjointe au Service des ressources éducatives aux jeunes, a également offert une capsule d'information sur la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de révision du plan d'intervention.

En raison de la tenue des élections fédérales, la prochaine rencontre prévue le 21 octobre est reportée au 28 octobre à 19 h au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Lors de cette rencontre, les membres du comité EHDAA procéderont notamment à l'élection des membres de leur exécutif.

Madame Josée Hébert rappelle que jeudi, le 17 octobre 2019 à 19 h à l'auditorium de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, aura lieu la conférence organisée par le comité de parents de la Commission scolaire, intitulée « *Être parent, c'est mêlant!* », animée par monsieur Martin Larocque.

05.4 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (documents SG 19.10.15-05.4)

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit notamment que le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la Commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données;

Considérant le rapport annuel produit, reçu et présenté par le protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, pour l'année scolaire 2018-2019, dans le cadre de la présente séance du Conseil des commissaires;

HR 19.10.15
003

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

De prendre acte du rapport annuel 2018-2019 du protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry.

Adopté à l'unanimité.

05.5 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document SG 19.10.15-05.5)

Considérant la décision prise à l'égard de l'élève __ IS 83620401;

Considérant la demande de révision de décision présentée par les parents de l'élève __ IS 83620401 et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les observations et les arguments exprimées par les parents lors du comité de révision de décision tenu le 24 septembre 2019;

Considérant les observations et les arguments exprimés par la représentante de l'établissement lors dudit comité de révision de décision;

Considérant la recommandation du comité de révision de décision dans ce dossier;

Considérant les discussions tenues par les membres du conseil des commissaires lors du comité de travail tenu le 24 septembre 2019;

HR 19.10.15
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le conseil des commissaires confirme la décision prise à l'égard de l'élève __ IS 83620401.

Adopté à l'unanimité.

08.1 SOMMAIRE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE AU SECTEUR JEUNE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2019 (document SOSTS 19.10.15-08.1)

Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente et dépose le sommaire de l'effectif scolaire 2019-2020 du secteur jeune, en date du 30 septembre 2019.

08.2 POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE (SOSTSP 01) – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SOSTS 19.10.15-08.2 et SOSTS 19.10.15-08.2a)

Considérant la présentation aux membres du conseil des commissaires du projet de *Politique relative au transport scolaire*, lors du comité de travail tenu le 24 septembre 2019;

Considérant les consultations devant être menées à l'égard de la *Politique relative au transport scolaire* auprès des instances concernées;

HR 19.10.15
005

Il est proposé par madame Martine Lalonde :

Que le projet de *Politique relative au transport scolaire* (SOSTSP 01), présenté au document SOSTS 19.10.15-08.2a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

**08.3 ZONES PARTICULIÈRES DONNANT DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE
(document SOSTS 19.10.15-08.3)**

Considérant que le conseil des commissaires peut, conformément à la *Politique relative au transport scolaire*, déterminer des zones donnant droit au transport scolaire pour des raisons de sécurité;

Considérant les questions adressées par le conseil des commissaires à l'égard de certaines zones donnant droit au transport scolaire, lors du comité de travail tenu le 24 septembre 2019;

Considérant le processus prévu à ladite Politique qui inclut notamment une consultation auprès du Comité consultatif du transport;

**HR 19.10.15
006**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que le conseil des commissaires demande au Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire de procéder à l'analyse de certaines zones particulières donnant droit au transport scolaire et de lui faire des recommandations.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019 (documents RF 19.10.15-10.1)

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public, et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

Considérant que les membres du conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers de la firme comptable Goudreau Poirier inc. ainsi que de la directrice du Service des ressources financières;

**HR 19.10.15
007**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, audités par Goudreau Poirier inc. pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

10.2 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES DUES AU 30 SEPTEMBRE 2019 (document RF 19.10.15-10.2)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la directrice générale prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil des commissaires pour approbation;

**HR 19.10.15
008**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 30 septembre 2019, tel que ci-après décrit :

	2015-2016 et antérieures	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	TOTAL
CAPITAL	41 637	43 370	581 432	1 019 321	1 901 117	3 586 877
INTÉRÊTS	37 299	13 488	97 136	90 943	16 708	255 574
TOTAL	78 936	56 858	678 568	1 110 264	1 917 825	3 842 451

NOTE : Le détail des noms et adresses des propriétaires et des immeubles imposables selon le rôle d'évaluation est disponible au Service des ressources financières.

Adopté à l'unanimité.

12.1 COLLECTO – CONTRAT À COMMANDES - DOSSIER D'ACHATS REGROUPÉS – DAR- PRODUITS PÉTROLIERS – CARBURANT EN VRAC ET HUILE À CHAUFFAGE (document RM 19.10.15-12.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a confirmé son adhésion à COLLECTO (résolution HR 09.11.09-029);

Considérant que COLLECTO entame des procédures de négociation pour l'année 2020 pour le dossier ci-dessous;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire participer au dossier suivant :

DOSSIER	ESTIMATION ANNUELLE D'ENGAGEMENT	ESTIMATION 3 ANNÉES D'ENGAGEMENT	DURÉE DU CONTRAT
DAR – Produits pétroliers – carburant en vrac et huile à chauffage.	260 000,00 \$	780 000,00 \$	36 mois 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2023

**HR 19.10.15
009**

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'adhérer au dossier d'appels d'offres 2020 en permettant à la directrice des ressources matérielles de signer l'adhésion au dossier et les bons de commandes qui en découleront dans les limites des disponibilités budgétaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

12.2 RÉFECTION ET RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON L'ESCALE - ÉCOLE DOCTEUR ALEXIS-BOUTHILLIER (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 22 octobre 2019.

14- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 19.10.15
010

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis au docteur Richard Dumouchel qui, dans le cadre de sa participation au 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie, a amassé et remis des sommes importantes à l'école du Petit Clocher ainsi qu'à la Polyvalente Marcel-Landry. Ces dons ont pour objectif d'améliorer les activités sportives offertes aux élèves.

Le docteur Dumouchel est un exemple de détermination et de courage pour nos élèves et nos équipes-écoles, en ce qui concerne les saines habitudes de vie. Sa générosité n'a d'égal que son désir de contribuer à sa façon à la réussite des jeunes dans leur parcours scolaire.

Adopté à l'unanimité.

15. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté.

16. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 19.10.15
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au mardi 22 octobre 2019 à 18 h 30 au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL